



Extrait de délibération

Identifiant
2017-10-02

Bureau syndical

9 octobre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille Dix Sept le lundi neuf octobre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	5 octobre 2017	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	8	Absents, excusés :	3
Présents :	5	Votants :	5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal	LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal
Secrétaire :	MORIN Joël	...
Secrétaire adjoint :
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine,	CUBAUD Olivier

Convention pour animer la commission Cadre de vie du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine et compléter la synthèse dans le cadre du dossier d'opportunité

Dans le cadre de l'élaboration du dossier d'opportunité l'équipe du Pays de Gâtine a établi un bilan des besoins en études afin de répondre aux attentes de ce dossier. De nombreuses données et diagnostics de territoire ont été élaborés et sont disponibles. Ils ont permis d'établir notamment une première synthèse sur le patrimoine naturel qui est à enrichir au regard des travaux de la commission Cadre de vie. Le CPIE de Gâtine Poitevine a été sollicité pour compléter cette première version mais également pour animer la commission Cadre de vie et faire le lien entre tous les acteurs de l'environnement sur le territoire.

Le coût de cette prestation sera de 5000 € HT à la charge du Pays de Gâtine.

Le contenu de cette mission sera le suivant :

- Dans le cadre de l'écriture du dossier d'opportunité du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine, compléter la synthèse de la commission Cadre de vie qui aborde un ensemble d'éléments descriptifs relatifs au patrimoine naturel et aux paysages du territoire. Ce travail se basera sur les éléments dont dispose le Pays, sur les échanges en commission ainsi que sur des rencontres directes avec les acteurs du territoire afin de recueillir leurs contributions respectives.
- Animer la commission Cadre de vie composée d'élus et d'acteurs locaux et qui s'articule autour de trois thématiques : les paysages et la biodiversité, l'eau et l'agriculture (thématique traitée par la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres). Deux réunions de la commission sont prévues avant le dépôt du dossier d'opportunité.

Les membres du bureau autorisent le Président à signer cette convention avec le Président du CPIE de Gâtine Poitevine et à régler le coût lié à cette prestation.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD